
Programme des conditions d'admission à l'École Centrale Lyonnaise en 1962.

Numéro d'inventaire : 2000.01330

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Vuibert Librairie (63 Bd Saint-Germain, Paris Paris)

Imprimeur : Laboureur et Cie

Date de création : 1961

Description : Brochure agrafée

Mesures : hauteur : 180 mm ; largeur : 110 mm

Notes : École Centrale Lyonnaise, fondée en 1857 : 16, rue Chevreul Lyon (7e).

Renseignements généraux sur l'école et l'enseignement qui y est donné + modes d'admission et programmes du Concours.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Grandes écoles

Filière : Grandes écoles

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Lyon

Nom du département : Rhône

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 64

Lieux : Rhône, Lyon

PROGRAMME
DES CONDITIONS D'ADMISSION

A

L'ÉCOLE
CENTRALE
LYONNAISE

EN 1962

PARIS
LIBRAIRIE VUIBERT
63, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 63

Prix : 2,40 NF



— 26 —

Au début de la manipulation, le candidat doit présenter les cahiers correspondants établis au cours de sa dernière année de préparation.

ATTRIBUTION DES POINTS

Les points proviennent seulement des notes obtenues. Ces points sont déterminés selon ce qui est indiqué ci-dessous (*Extrait de l'Arrêté du 15 mars 1958, modifié par l'arrêté du 8 juillet 1961*).

A. — Epreuves écrites et de dessins

Ces épreuves comprennent :

	Durée	Note d'appréciation variant de 0 à 20 Coefficient d'influence
1° Un calcul numérique	1 h. 1/2	1
2° Une épure de Géométrie descriptive	4 h.	2
3° Une composition d'Algèbre et d'Analyse	4 h.	4
4° Une composition de Géométrie analytique	3 h.	3
5° Une composition de Mécanique	3 h.	3
6° Une composition de Physique.	3 h.	4
7° Une composition de Chimie ..	3 h.	3
8° Une composition, en langue française ou étrangère : développement ou résumé (1)	3 h.	4 (2)

(1) Les candidats qui font la composition en langue étrangère doivent en donner une traduction française succincte : pour ces candidats, la durée totale de l'épreuve est de quatre heures.

(2) La note de l'épreuve de français sera affectée du coefficient 4 pour le calcul de l'admissibilité (épreuves écrites). Cette même note affectée du coefficient 3 sera ajoutée au total de la note d'admissibilité, des notes des épreuves orales et des points de majoration éventuels pour établir le classement d'admission.

— 27 —

9° Un dessin relatif à un organe mécanique ou à un sujet de construction, et comprenant :		
a) un croquis à main levée, exécuté d'après un dessin donné comme modèle, 1 h. 1/2 à 2 h.	5 h. (1)	2
b) un dessin au net, à une échelle imposée, temps variable suivant le temps imparti au croquis		
10° Une épreuve obligatoire de langue vivante, consistant en une version suivie de questions	2 h.	2
Total des coefficients ..		<u>30</u>

B. — Epreuves orales

EPREUVES OBLIGATOIRES.

Ces épreuves comprennent :

	Note d'appréciation variant de 0 à 20 Coefficient d'influence
1° Un examen d'Algèbre et d'Analyse	4
2° Un examen de Géométrie analytique ..	3
3° Un examen de Mécanique	3
4° Un examen de Physique	4
5° Un examen de Chimie	3
6° Une manipulation de Physique ou de Chimie	3
7° Une épreuve obligatoire de langue vivante	2
Total des coefficients	<u>22</u>

N.B. — Les désignations ci-dessus des épreuves écrites et orales n'ont pas un caractère limitatif, en ce sens que la solution d'une quelconque des questions posées peut nécessiter l'intervention de toute connaissance spécifiée au programme du concours.

(1) Le temps exact imparti au croquis sera indiqué au début de l'épreuve.

